



Rapport d'activités 2024 | 2025

REGROUPER | FAVORISER
PROMOUVOIR | DÉVELOPPER



Table des matières

À propos de la CTROC.....	3
Les régions couvertes par ses membres	4
Mot du CA.....	5
Mot de l'équipe.....	6
La Vision 2023-2028.....	7
Axe 1 - Interlocutrice - Représentation.....	8
Composition des délégations.....	8
Renforcer le rôle d'interlocuteur de la CTROC	9
Revendiquer un financement à la mission globale à la hauteur.....	9
des besoins exprimés par les OCASSS	
Représenter les OCASSS auprès du MSSS, ministres et autres instances	13
gouvernementales	
Devenir interlocutrice auprès de Santé Québec	16
Collaborer avec la Table	17
Augmenter le pouvoir collectif des organismes communautaires intervenant.....	17
en santé et services sociaux	
Axe 2 - Analyse - Stratégie politique - Revendication.....	18
Défendre la régionalisation.....	18
Se doter d'un tronc commun PSOC régionalisé (plate-forme de revendication)	19
Analyser les enjeux en santé et services sociaux et diffuser les analyses de la CTROC.....	20
Développer une stratégie politique globale.....	20
Axe 3 - Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome.....	22
Voir à la reconnaissance financière des OCASSS	22
Participer à des représentations externes	23
Faire rayonner la CTROC	26
Axe 4 - Vie associative et démocratique.....	28
Mission et fonctionnement.....	28
Expérimenter un nouveau modèle de fonctionnement	29
Conseils des membres et assemblée générale annuelle.....	30
Liste des membres.....	32
Conseil d'administration	33
Équipe de travail	34
Comités	35
Axe 5 - Communauté de pratique - Partage - Échange.....	36
Circulation de l'information	36
Poursuivre les communautés de pratiques.....	36
Faciliter l'échange d'information entre la CTROC et ses membres	36
Conclusion	37

À propos de la CTROC



La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et ses membres visent à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) dans le domaine de la santé et des services sociaux, et auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et à ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

14

Total des TROC et ROC membres en 2024-2025.

3 032

Total des organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoints par la CTROC et les TROC et ROC.



Les régions couvertes par les membres



- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04-17 Mauricie / Centre-du-Québec
- 05 Estrie
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec

- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides

14 organismes membres qui
représentent 15 régions.

Mot du conseil d'administration

À vous toutes et tous, membres de la CTROC,

Voici arrivé le temps du bilan de fin d'année. Ce fut une année marquée par des hauts et des bas, des départs et des arrivées, mais qui fait que la CTROC est-ce qu'elle est !

Tout d'abord, nous ne pouvons passer sous le silence le départ de la coordonnatrice Patricia Chartier, qui, forte de ses nombreuses années passées à la CTROC a quitté notre bateau pour aller voguer dans un autre endroit qui lui offrira des défis différents, qu'elle saura sûrement relever avec brio. Merci, Patricia, pour toutes ces années.

Également, en début d'année 2024-2025, le conseil d'administration a appris que cette année serait la dernière à temps complet pour Évelyne Langlois, coordonnatrice à la représentation et à l'analyse politique. Celle-ci prendra une semi-retraite bien méritée puisqu'à partir de septembre 2025, elle sera à temps partiel à la CTROC à titre de conseillère. Il n'en a pas fallu plus pour que le conseil d'administration, par son comité RH, se mobilise et mette l'épaule à la roue pour bâtir, avec l'équipe, de nouvelles descriptions de tâches, procéder à l'affichage de poste et de rencontrer de belles personnes qui pourraient combler le siège qui se libérera en juin prochain. Tous ces efforts en ont résulté à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice à la représentation et à l'analyse politique en la personne de Farah Wikarski. Elle viendra prendre place avec Évelyne et Vincent, coordonnateur à la vie associative et à l'administration.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Début février 2025, nous apprenions que la campagne Engagez-vous pour le communautaire, sur pause depuis près de deux ans prenait fin par une décision du conseil d'administration du RQ-ACA. Au travers des années, plusieurs gains liés à la force du nombre et une meilleure reconnaissance du milieu communautaire ont bénéficié aux OCASSS du Québec grâce à cette campagne. Dans la prochaine année, il faudra réfléchir en CTROC à ce que l'on veut faire pour préserver cet aspect de mobilisation et de cohésion dans le milieu communautaire.

Mais l'année ne fut pas que déception, plusieurs bons coups sont également survenus. Une délégation aux travaux au MSSS qui ne s'en laisse pas passer, des statutaires avec une conseillère politique du ministre Carmant nous donnant accès à de l'information rapidement, dépôt d'un mémoire pour le budget 2025-2026, rencontre avec des conseillers politiques du ministre des Finances, lettres ouvertes et communiqués de presse, et enfin, deux mobilisations majeures des groupes soit, en juin 2024 pour récupérer le 10 M\$ annoncé par le ministre Carmant, et en février 2025 une campagne de lettres pour l'augmentation du financement à la mission globale des OCASSS etc. Quel beau travail collectif !

En plus, cette année, nous avons expérimenté un nouveau mode de fonctionnement. La CTROC se donne deux ans pour évaluer si ça vaut la peine... mais on sent déjà le changement ! Est-ce que la CTROC aurait le vent dans les voiles ?

Bref, ce mot se termine en remerciant chaleureusement l'équipe de la permanence. Votre implication et votre rigueur font toute la différence. Un merci spécial à chaque membre qui s'est impliqué dans les comités de travail (et cellule spatio-temporelle!), le CA ou dans une délégation de la CTROC, vous êtes les acteurs principaux de notre coalition. La contribution de chacune et de chacun est appréciée et indispensable... C'est tout un travail qui s'accomplit ! Merci à vous toutes et tous de faire de la CTROC ce qu'elle est !

Mot de l'équipe de travail

Vingt-cinq ans déjà que la CTROC existe!

Pour dire vrai, cela fait plus longtemps encore puisque la première rencontre des TROC et ROC s'est tenue en 1995 alors que s'amorçait, au début des années 90, l'application d'une des plus grandes réformes du domaine de la santé et des services sociaux. Avec la création des régies régionales de la santé et des services sociaux, la Loi 120 mettait la table pour la gestion régionalisée des services, et, fait historique, reconnaissait non seulement la contribution majeure et alternative des organismes communautaires, mais aussi leur autonomie.

Évidemment, il n'y aurait qu'un petit pas nostalgique à franchir pour se rappeler à quel point le vieux temps était bon. Mais avouons que ça sentirait un peu trop le cliché. Après tout, la CTROC n'est pas née de la dernière pluie, elle a vu neiger, et elle n'en est pas à une réforme près avec la dernière en date. En somme, rien de nouveau sous le soleil. Si les changements des années 90 introduisaient une vision nouvelle et bienvenue quant à l'instauration de mécanismes encourageant la participation citoyenne, il n'en demeure pas moins qu'après les compressions budgétaires imposées par le palier central au niveau régional, la tendance s'est petit à petit inversée, un peu comme l'eau de pluie qui finit par gruger le sol. Le central a commencé à rapatrier des pouvoirs, la marge de manœuvre décisionnelle des régions s'est effritée, et les tentatives pour contourner le respect de l'autonomie des organismes inscrit dans la loi ont pris du galon au cours des années.

Donc, oui, pour en revenir à la naissance de la CTROC, de 1995 à 2000, elle étend ses racines discrètement, puis fait le choix de s'incorporer, entre autres pour mieux jouer son rôle d'interlocuteur auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vingt-cinq ans à déployer ses racines à travers les tempêtes, les réformes en tout genre, les luttes, les reculs, les avancées, la solidarité, les grincements de dents, l'espoir, les attentes brisées, les accalmies, les gains mérités, l'évolution...

Et avec la santé qui a accouché d'un mammoth en 2023, il y a fort à parier que des vents contraires continueront à brasser les racines de la CTROC pour quelque temps.

Mais il y a un proverbe qui dit qu'un arbre avec de fortes racines se rit de la tempête.

Et c'est là tout le secret de la sauce. Avoir des racines bien implantées et incarner nos valeurs communautaires beau temps, mauvais temps.

L'équipe de travail pense que ce rapport d'activités en fait la démonstration. Merci à vous toutes et tous qui avez pris racine à la CTROC car c'est grâce à vous que sa fondation est de plus en plus solide.



Patricia Chartier
Coordonnatrice
départ juin 2024



Évelyne Langlois
Agente de liaison
et de recherche



Vincent Lagacé
Agent de communication

La Vision 2023 | 2028

Lors de l'AGA de juin 2023, les membres de la CTROC ont adopté le fruit d'un travail entamé à l'automne 2020, et piloté par un comité. Cette vision pluriannuelle de la CTROC guidera le plan d'action de la CTROC jusqu'en 2028.

Mise en contexte

En pleine désintégration du filet social et où les inégalités se creusent de plus en plus au Québec, où le gouvernement adopte des réformes à toute vitesse, sans réel processus de consultation, où la population a de moins en moins d'espaces de prise de parole citoyenne, où la régionalisation est trop souvent mise à mal, où les services publics et programmes sociaux sont constamment fragilisés, et où l'action communautaire autonome est un rempart à ce déficit démocratique...

Vision 2023 | 2028

Affirmée et influente, la CTROC est interlocutrice nationale en santé et services sociaux. Elle valorise une régionalisation ancrée dans les territoires, défend un financement à la mission généraliste et incarne l'action communautaire autonome comme modèle incontournable de proximité avec les citoyennes et citoyens. Enracinée et forte de la diversité de ses membres que sont les TROC-ROC, elle personnifie des valeurs d'ouverture, de respect, de démocratie, d'entraide, de solidarité et d'équité dans le meilleur intérêt des organismes communautaires autonomes et des personnes qu'ils représentent.

C'est pourquoi nous déclinons les actions de la CTROC des prochaines années en 5 axes :

Axe 1 - Interlocutrice - Représentation

Axe 2 - Analyse - Stratégie politique - Revendication

Axe 3 - Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome

Axe 4 - Vie associative et démocratique

Axe 5 - Communauté de pratique - Partage - Échange

Axe 1

Interlocutrice - Représentation

Composition des délégations au MSSS et à Santé Québec

Les délégations au MSSS relèvent du conseil d'administration en ce qui concerne les rencontres avec le politique. Deux nouveautés cette année, soit la mise en place de contacts réguliers avec une conseillère politique du ministre et la participation à une rencontre de consultation avec Santé Québec sur sa planification stratégique. Pour ce qui est des rencontres statutaires et des travaux avec le MSSS, elles sont assumées par des membres élu.es en assemblée.

Rencontre avec le ministre Lionel Carmant, une conseillère politique du ministre et le directeur général des services sociaux et à la communauté, 20 juin 2024

Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Murielle Létourneau, TROCCA
Évelyne Langlois, CTROC

Rencontres entre Raphaëlle Mongrain, conseillère politique du ministre Carmant

**Rencontres du 3 juin 2024
au 27 mars 2025 : 9 rencontres**
Évelyne Langlois, CTROC

Comité statutaire CTROC-MSSS, 13 mai 2024

Nancy Bouchard, TROC 02
Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Évelyne Langlois, CTROC

Délégation travaux MSSS

**Rencontres du 6 mai 2025
au 17 mars 2025 : 7 rencontres** (dont une sur deux jours en présence)
Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Murielle Létourneau, TROCCA
Évelyne Langlois, CTROC

Délégation Santé Québec, 4 mars 2025

Émilie Saint-Pierre, TROC du BSL

Délégation rencontre avec deux conseillers politiques du ministre des Finances, 27 janvier 2025

Sylvain St-Onge, TROC CQM
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Évelyne Langlois, CTROC

Rencontres préparatoires et de débriefing de l'ensemble des délégations de la CTROC

**Du 2 mai 2024 au 17 mars 2025 :
17 rencontres**

Renforcer le rôle d'interlocuteur de la CTROC

Lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2024, les membres se sont donnés comme orientation, en regard de l'axe portant sur le mandat d'interlocuteur et de représentation, de renforcer le rôle de la CTROC. Pour ce faire, trois objectifs ont été ciblés : revendiquer un financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) à la hauteur des besoins exprimés; représenter les OCASSS auprès du MSSS, des ministres et d'autres instances gouvernementales; devenir interlocutrice auprès de Santé Québec.

Revendiquer un financement à la mission globale à la hauteur des besoins exprimés par les OCASSS

La saga des 10 millions supplémentaires

Non seulement le rehaussement du soutien financier à la mission globale pour l'année 2024-2025 représentait déjà une immense déception pour les OCASSS avec un pauvre investissement de 10 millions, la CTROC s'est vue contrainte d'engager une lutte pour convaincre le ministre Carmant de verser ce montant au PSOC mission comme annoncé précédemment lors de l'étude des crédits.

À titre de rappel, en avril 2024, le ministre Carmant affirmait qu'un investissement de 10 millions serait affecté à l'enveloppe de financement à la mission pour l'année 2024-2025. Pourtant, la CTROC prenait connaissance par la suite que cette enveloppe serait allouée selon des modalités inconnues à des organismes communautaires ciblés par le ministre. Le seul critère connu était que ceux-ci devaient se trouver en difficulté.

Le ministre passait donc outre aux règles formelles d'attribution liées au financement à la mission globale inscrites dans le cadre normatif de son ministère tout en faisant fi de ses propos tenus en avril.

Quelques actions

29 mai 2024 – Communiqué de presse *De 10 M\$ à zéro pour les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux* demandant au ministre Carmant de respecter l'allocation prévue lors de l'étude des crédits 2024.

Mise en place d'une campagne de signature d'une lettre ouverte intitulée *Il y a des limites au manque de reconnaissance !*

30 mai 2024 – Lettre au ministre Carmant lui demandant de verser l'entièreté des 10 millions prévus à la mission globale et de rencontrer la CTROC.

13 juin 2024 – Publication dans la Presse de la lettre ouverte cosignée par près de 1 600 OCASSS et regroupements.

Lettre ouverte acheminée à François Legault, premier ministre du Québec, au ministre Carmant, et à d'autres membres de l'appareil politique.

19 juin 2024 – Rencontre conjointe CTROC-Table (Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles) avec le directeur général des services sociaux et à la communauté portant sur l'enveloppe de 10 millions.

20 juin 2024 – Rencontre conjointe CTROC-Table avec le ministre Carmant, Raphaëlle Mongrain, conseillère politique du ministre, et David Dubois, directeur général des services sociaux et à la communauté. Engagement du ministre à verser l'enveloppe de 10 millions à la mission globale.

25 juin 2024 – Communiqué de presse conjoint CTROC-Table *Fin d'une saga – Les 3 000 OCASSS récupèrent finalement les 10 millions \$ annoncés en mars 2024.*

26 juin 2024 – Lettre au ministre Carmant récapitulant les résultats de la rencontre du 20 juin et réitérant la demande d'une rencontre à l'automne.

Deux mois plus tard, après une mobilisation massive des OCASSS, le ministre Carmant revoyait sa décision en s'engageant à verser la totalité des 10 millions à la mission globale. Renonçant également à son intention de choisir lui-même les destinataires, le ministre s'en remettait ainsi judicieusement aux balises liées à un programme régionalisé dont la répartition s'effectue en région à partir des ententes convenues entre les établissements et les regroupements représentant les organismes communautaires (TROC et ROC).

C'est donc avec stupeur que la CTROC apprenait au mois de septembre suivant qu'à nouveau, le ministre avait fait volte-face en amputant 1 million de l'enveloppe de 10 millions pour le répartir entre trois organismes de son choix.

Mise devant le fait accompli, la CTROC ne pouvait rester les bras ballants devant cet énième revirement d'un ministre qui ne semble pas voir d'intérêt à appliquer les règles de son propre ministère. Il fallait reprendre le bâton de pèlerin pour remobiliser les organismes.

Quelques actions (suite)

10 septembre 2024 – Rencontre conjointe CTROC-Table avec le directeur général des services sociaux et à la communauté annonçant que le ministre Carmant s'était réservé 1 million sur les 10 millions pour le partager entre trois organismes de son choix.

3 octobre 2024 – Lettre conjointe CTROC – Table au ministre Carmant dénonçant sa décision d'amputer 1 million de l'enveloppe de 10 millions pour le répartir entre trois organismes de son choix.

Campagne publique d'actions dans le contexte prébudgétaire 2025-2026

Afin de démontrer au ministre Carmant que les besoins de rehaussement de 830 millions tels qu'inscrits dans le formulaire de demande de rehaussement par les conseils d'administration des 3 000 organismes et quelques financés en santé et services sociaux étaient tous méritoires, la CTROC a mis en place une campagne publique d'actions s'étendant de janvier à mars 2025. Par l'entremise des TROC et ROC, les organismes communautaires de l'ensemble du Québec ont été invités à transmettre une lettre au ministre dans laquelle ils l'informaient de leur mission, du montant de rehaussement qu'ils souhaitaient, de ce qu'ils feraient avec cette augmentation, et de leur solidarité envers tous les besoins des organismes.

Autour de 500 organismes ont pris le temps de faire parvenir une lettre au ministre, tant par courriel que par envoi postal selon la méthode traditionnelle du siècle dernier.

Quelques actions

16 janvier 2025 – Lettre type aux TROC et ROC à acheminer aux organismes de leur région.

Quelques TROC et ROC ont fait parvenir la lettre à des députés et ministres de leur région.

Mémoire pré-budgétaire 2025-2026

Le 16 décembre 2024, la CTROC faisait parvenir à Éric Girard, ministre des Finances du Québec, un mémoire prébudgétaire 2025-2026 dans lequel étaient développées quatre propositions entourant les besoins financiers des organismes communautaires autonomes œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux. La CTROC demandait également une rencontre avec le ministre afin de pouvoir lui expliquer en quoi ses recommandations seraient profitables pour l'ensemble de la société québécoise.



Comme mentionné dans le mémoire, les besoins de rehaussement des organismes pour le volet du soutien financier à la mission globale du PSOC s'élevaient à 830 millions. La CTROC avait établi ce montant à partir du total des demandes de financement supplémentaire inscrites par les conseils d'administration des organismes dans le dernier formulaire en date de demande de rehaussement, soit celui de 2024-2025. Pour la CTROC, il était capital d'avancer des données aisément vérifiables, ce qui était le cas avec les sommes consignées par les conseils d'administration des organismes dans le formulaire.

À la fin de janvier 2025, une délégation de la CTROC rencontrait deux conseillers politiques du ministre des Finances afin de discuter avec eux des raisons incontournables de financer adéquatement la mission globale des organismes communautaires au bénéfice du bien commun.

Malheureusement, dans un contexte d'austérité et d'incertitude, d'autres priorités gouvernementales ont pris le pas sur celles qui auraient pu contribuer à freiner la détérioration du filet social. En choisissant de ne pas augmenter significativement l'enveloppe de financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes, le gouvernement décidait aussi de négliger une richesse unique au Québec qui aurait pu contribuer encore davantage à l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et citoyens.

Quelques actions

16 décembre 2024 – Dépôt d'un mémoire prébudgétaire au ministre Girard, au premier ministre du Québec, à la présidente du Conseil du trésor, à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, au ministre de la Santé, et au ministre responsable des Services sociaux.

27 janvier 2025 – Rencontre avec Nicolas Benoit-Guay et Vincent Vidal, conseillers politiques du ministre des Finances.

Envoi d'un courriel faisant le suivi de la rencontre avec les conseillers politiques du ministre Girard, et apportant des précisions sur les impacts appréhendés s'il y avait peu ou pas d'investissement dans le volet du financement à la mission globale du PSOC.

DÉCEMBRE 2024



MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2025-2026

Propositions de la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires du Québec (CTROC)

Présenté à
M. Éric Girard
Ministre des Finances du Québec

Quatre propositions adressées au ministre des Finances pour 2025-2026

Investir 830 millions dans le volet du financement à la mission globale du PSOC.

Adopter un plan de rattrapage financier étendu sur cinq ans pour répondre aux besoins de rehaussement exprimés par l'ensemble des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

Respecter les règles d'attribution entourant le financement à la mission globale telles qu'elles sont balisées dans le cadre normatif du PSOC de 2023.

Préserver le caractère régionalisé et généraliste du PSOC.

Budget 2025-2026, jour de la marmotte

La CTROC apprenait en mars 2025 que les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux verraient encore une fois leurs attentes réduites à néant avec l'annonce du même montant anémique que l'année précédente, soit un investissement de 10 millions à la mission globale pour 2025-2026.

Et pour couronner le tout, le ministre Carmant annonçait le 30 avril 2025 en commission parlementaire son intention de reconduire la même mesure que l'an dernier, soit l'amputation d'un million de l'enveloppe de 10 millions. Selon ses propos, ce montant sera réservé pour des urgences ou des organismes à risque de fermeture.

La suite sera dévoilée dans le rapport d'activités de l'an prochain, mais la CTROC poursuit ses démarches afin de tenter de convaincre le ministre de respecter une fois pour toutes les règles d'attribution qui entourent un programme de financement dont il a la responsabilité.

Quelques actions

26 mars 2025 – Communiqué de presse *Budget 2025 – De mauvais choix qui fragilisent le filet social québécois.*

27 mars 2025 – Lettre au ministre Carmant lui demandant d'investir entièrement l'enveloppe supplémentaire de 10 millions dans le volet financement à la mission globale du PSOC.

Divulgâcheur

2 avril 2025 – Lettre demandant une rencontre avec le ministre Carmant.

1^{er} mai 2025 – Communiqué de presse *Budget 2025-2026 en santé et services sociaux pour les organismes communautaires autonomes – Non, M. le ministre, le PSOC n'est pas un fonds d'urgence !*

26 mai 2025 – Rencontre prévue avec le ministre Carmant.



Représenter les OCASSS auprès du MSSS, ministres et autres instances gouvernementales

Rencontres avec le ministre Carmant, son cabinet et autres instances gouvernementales

Comme mentionné plus haut, la CTROC a rencontré le ministre Carmant en juin 2024 concernant ses intentions entourant l'enveloppe supplémentaire de 10 millions pour l'année 2024-2025. Une rencontre est également prévue en mai 2025 pour les mêmes motifs, mais cette fois-ci en regard de l'année 2025-2026.

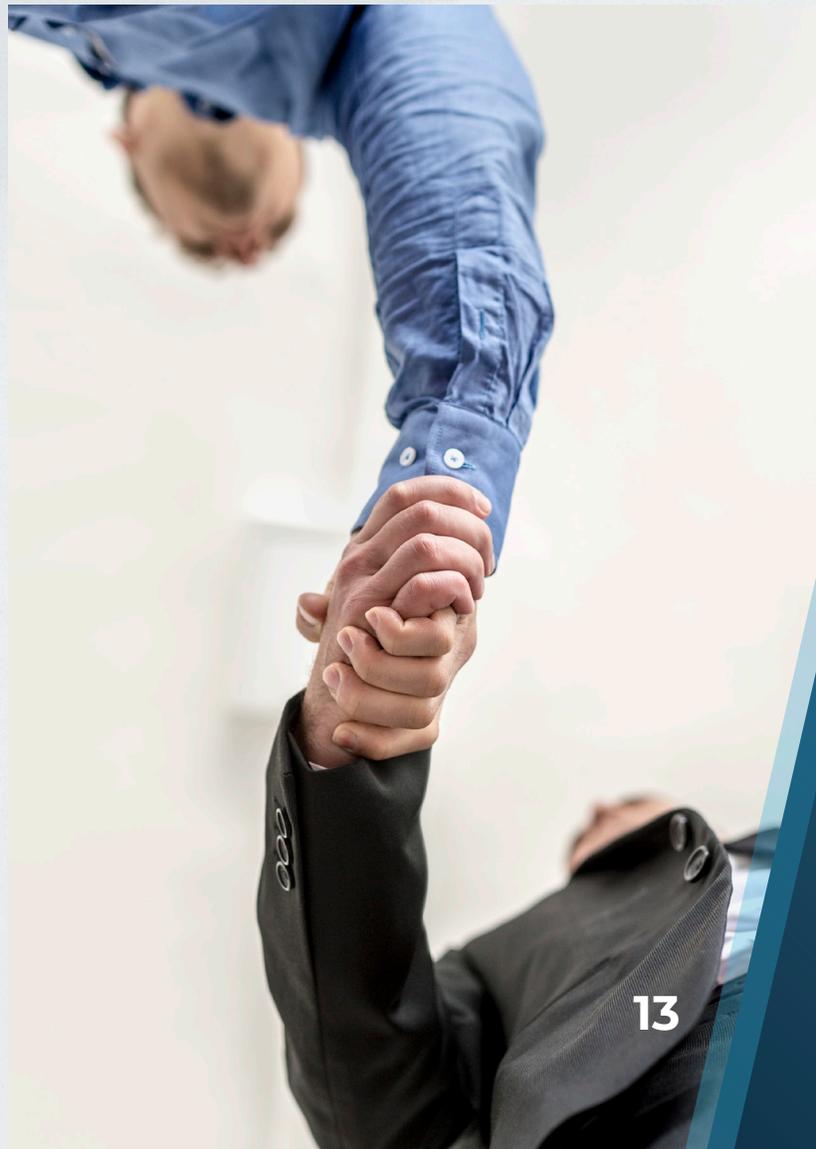
L'arrivée en poste d'une nouvelle conseillère politique rattachée au ministre Carmant a été le point de départ d'une série de rencontres et d'échanges avec une représentante de l'équipe de travail tout au long de l'année. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment l'action communautaire autonome et ses spécificités, le fonctionnement de l'enveloppe PSOC, le financement à la mission globale et les autres types de financement en santé et services sociaux, la mise en place de Santé Québec, les situations particulières vécues par des organismes, etc. Ces échanges en continu ont certainement contribué à faciliter les démarches pour accéder au ministre Carmant et au cabinet du ministre des Finances, et pour l'obtention de fonds discrétionnaires de la part des ministères des Services sociaux et des Aînés.

En outre, la CTROC a pu suivre de près l'évolution d'une situation liée à l'adoption d'une motion de l'Assemblée nationale au début de décembre 2024. Issue d'une interprétation discutable quant à la mission d'un organisme en particulier, cette motion visait à cesser tout financement public à des organismes qui encourageraient des formes d'exploitation sexuelle des mineurs. Les échanges avec la conseillère politique du ministre ont permis de constater que les interventions des ministères en lien avec l'organisme ciblé se faisaient sous l'angle de l'accompagnement, du soutien et du maintien de son financement.

Quelques actions

Rencontres du 3 juin 2024 au 27 mars 2025 avec Raphaëlle Mongrain, conseillère politique du ministre Carmant : 9 rencontres

12 février 2025 – Lettre au député de Camille-Laurin lui demandant de rectifier le tir en regard d'une motion qu'il a soumis à l'Assemblée nationale, et qui a été adoptée le 4 décembre 2024. Cette motion visait à cesser tout financement public d'organismes qui soi-disant encourageaient des formes d'exploitation sexuelle des mineurs. Outre le fait d'être basée sur une méconnaissance des approches de certains organismes intervenant sur des problématiques complexes, cette motion créait un dangereux précédent en permettant au politique de s'ingérer dans un programme normé où l'analyse de l'admissibilité et du financement se font à partir de critères objectifs pour éviter toute décision arbitraire.



Comité statutaire CTROC-MSSS

Le mandat de la délégation aux rencontres statutaires avec le MSSS consiste à assurer un lien entre les TROC-ROC et le MSSS pour échanger, s'informer, et discuter des orientations, de la gestion et de l'application du PSOC dans les régions.

Étant donné la mise en place de Santé Québec en décembre 2024 et le flou entourant le partage des responsabilités avec le MSSS, une seule rencontre du comité statutaire a eu lieu au cours de 2024-2025. Il a surtout été question du rôle d'interlocuteur de la CTROC, de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, entre autres sous l'angle du partage des responsabilités entre le MSSS et Santé Québec, et du financement octroyé dans le cadre de plans d'action sectoriels.

Selon la dernière information en date, la prochaine rencontre sera convoquée par Santé Québec et aura lieu sous peu.

Quelques actions

13 mai 2024 – Rencontre avec David Dubois, directeur général adjoint des services sociaux généraux et des activités communautaires, Nadine Sirois, directrice des services sociaux généraux et des activités communautaires, Marie-Claude Boudreault, cheffe d'équipe aux orientations ministérielles en action communautaire.

Confirmation de l'adoption de nouveaux seuils liés à la production des rapports financiers et de l'application rétroactive de cette mesure, permettant ainsi de régler en partie les problèmes d'accès aux firmes comptables vécus par les organismes communautaires.

Participation aux travaux du MSSS

Le mandat de la CTROC consiste à participer aux travaux du MSSS dans le respect des conditions essentielles dont elle s'est dotée, et en mettant de l'avant son rôle d'interlocuteur dans un esprit de négociation.

À titre de rappel, la CTROC participe depuis septembre 2023 à une deuxième phase de travaux suite à l'adoption par le MSSS en mars 2023 d'un cadre normatif entourant le PSOC.

Une grande partie des discussions jusqu'à présent ont porté sur l'intention du MSSS de tenir une consultation sur les indicateurs liés aux huit critères de l'ACA, la typologie PSOC, et les écarts de financement entre des organismes similaires. En dépit des préoccupations de la délégation CTROC qui souhaitait au préalable tenir des discussions de fond sur le PSOC et les enjeux liés à l'application du cadre normatif, la CTROC a fini par accepter de participer à la consultation.

Par conséquent, la délégation a invité les membres et les non membres de la CTROC à participer à une consultation en deux temps, soit une première assemblée d'appropriation du contenu des trois sondages du MSSS, et une seconde rencontre afin d'adopter un positionnement CTROC à transmettre au MSSS.

Quelques actions

16 avril 2024 – Assemblée générale régulière d'appropriation des sondages du MSSS portant sur les indicateurs liés aux critères d'ACA, la typologie et les écarts de financement à laquelle étaient invités à participer les membres et les non membres.

6 mai 2024 – Rencontre du groupe de travail CTROC-Table-MSSS.

16 mai 2024 – Assemblée générale de positionnement CTROC sur les trois sondages du MSSS à laquelle étaient invités à participer les membres et les non membres.

29 mai 2024 – Transmission au MSSS du positionnement de la CTROC sur les trois sondages du MSSS.

17 juin 2024 – Rencontre du groupe de travail CTROC-Table-MSSS.

8 et 9 octobre 2024 à Québec – Rencontre du groupe de travail CTROC-Table-MSSS.

4 novembre 2024 – Envoi au MSSS de documents provenant des TROC et ROC sur les manifestations de l'ACA afin d'alimenter la rédaction du premier jet d'un guide d'interprétation des huit critères de l'ACA.

Quelques actions (suite)

19-21 novembre 2024, rencontre des membres – Discussions de la délégation avec les membres sur les affectations liées aux surplus, la reddition de comptes, la règle de cumul. Amorce d'une réflexion sur les pistes de solution à explorer concernant le financement des organismes communautaires qui ne correspondraient pas aux 8 critères de l'ACA.

21 février 2025 – Envoi des commentaires de la délégation sur une première version d'un document synthèse du MSSS comprenant des exemples de pratiques conformes aux manifestations des huit critères de l'ACA en vue de la rédaction d'un guide d'interprétation à l'intention des responsables PSOC.

27 février 2025 – Séance de travail en grand groupe CTROC-Table-MSSS.

17 mars 2025 – Séance de travail en sous-groupe CTROC-Table-MSSS.

11-13 mars 2025, rencontre des membres – Échanges sur le fait que la période de transition vers les 8 critères ne débuterait minimalement pas avant avril 2026. Les membres ne rapportent aucune inquiétude particulière de la part des organismes de leur région à cet effet.

Par ailleurs, la décision d'effectuer un bilan du cadre normatif après l'an 1 de son application a été repoussée par le MSSS dans la mesure où il n'entendait pas modifier le cadre normatif avant avril 2027, contrairement aux attentes de la CTROC.

Pour en revenir à l'objet principal des travaux de la dernière année, soit la consultation sur les indicateurs liés à l'ACA, les résultats ont finalement été mis de côté par le MSSS. Dans la perspective où l'objectif du sondage était d'élaborer un guide d'interprétation des indicateurs de l'ACA à l'intention des responsables PSOC des établissements régionaux, le MSSS en est venu à la conclusion qu'il était préférable de s'en tenir au cadre de référence gouvernemental en matière d'action communautaire tel que recommandé par l'assemblée de la CTROC le 16 mai 2024.

Il a cependant été convenu que pour faciliter la compréhension du contenu du cadre de référence, une première version serait rédigée à partir des documents déjà existants au sein des membres de la CTROC et de la Table. Par la suite, en février 2025, la CTROC a fait parvenir ses commentaires sur une ébauche de document synthèse comprenant des exemples de pratiques liées à l'application des critères de l'ACA.

Cependant, les discussions portant sur cette ébauche de document synthèse s'avérant ardues entre les trois instances, un sous-groupe réuni en séance de travail en mars 2025 a convenu de proposer aux autorités du MSSS d'attendre la sortie du nouveau cadre de référence en matière d'action communautaire prévue d'ici décembre prochain pour produire le guide d'interprétation. D'ici là, les travaux porteraient sur le véhicule de financement à mettre en place pour les organismes qui répondraient uniquement aux quatre critères de l'action communautaire une fois terminée la période de transition de trois ans, et sur la typologie du PSOC.

Pour conclure sur cette partie, il est nécessaire de rappeler que l'existence de Santé Québec continue d'influencer les objets des travaux ainsi que leur déroulement. Lors de la dernière rencontre de mai 2025, toutes les réponses aux questions de la CTROC se cantonnaient au même message, soit que tout allait se préciser lorsque Santé Québec sera davantage établie. Compte tenu de la taille et de la complexité de ce « mammouth », il est difficile d'imaginer à ce moment-ci qu'il finira par y arriver. À suivre.

Faits saillants des rencontres du groupe de travail CTROC-Table-MSSS

6 mai 2024 – Présentation par Chantal Maltais, contractuelle du MSSS, de son mandat sur le financement des OCASSS. Dépôt d'une proposition de démarche de bilan du cadre normatif par le MSSS à laquelle les deux interlocutrices s'opposent puisqu'elle ne vise qu'à améliorer le document complémentaire « questions/réponses ». Demande de la CTROC de rencontrer le contentieux du MSSS sur le partage des responsabilités entre Santé Québec et le MSSS.

Faits saillants des rencontres du groupe de travail CTROC-Table-MSSS (suite)

17 juin 2024 – Report de la démarche de bilan du cadre normatif, et refus de modifier le contenu du cadre avant avril 2027. Présentation des résultats des trois sondages du MSSS. Rappel par la CTROC de la nécessité de discuter des solutions de financement pour les organismes qui n'adhéreront pas aux 8 critères, et de l'étanchéité du financement à la mission.

8 et 9 octobre 2024 – Mise de côté par le MSSS des résultats des sondages à la satisfaction de la délégation. Nouvelle orientation : recenser les outils déjà existants pour alimenter une première ébauche d'un guide d'interprétation des manifestations des critères de l'ACA à l'intention des équipes PSOC. Tempête d'idées sur les attentes envers le véhicule de financement à mettre en place pour les organismes qui n'adhéreront pas aux critères de l'ACA. Refus du contentieux du MSSS de rencontrer le groupe de travail.

10 décembre 2024 – Première collaboration officielle entre Santé Québec et le MSSS et présentation préliminaire d'un partage de dossiers. Divergences entre le MSSS, la Table et la CTROC quant à l'objectif du guide d'interprétation des manifestations de l'ACA. Confirmation par le MSSS de sa volonté de respecter la période de transition de trois ans qui débutera l'année financière suivant la publication du nouveau cadre de référence en matière d'action communautaire.

27 février 2025 – Séance de travail sur le document synthèse du MSSS rassemblant des exemples de manifestations des critères de l'ACA. Discussions longues et ardues dues aux divergences entre les trois instances. Une rencontre supplémentaire est ajoutée qui réunira uniquement deux personnes par organisation.

17 mars 2025 – Décision de recommander le report des travaux sur le guide d'interprétation tant que le nouveau cadre de référence en matière d'action communautaire ne sera pas publié, de travailler sur le véhicule de financement destiné aux organismes qui répondront aux quatre critères de l'AC, et de se pencher sur la typologie PSOC par la suite.

Devenir interlocutrice auprès de Santé Québec

Selon les informations en date concernant le partage des dossiers entre le MSSS et Santé Québec, cette dernière aurait la responsabilité de l'équité de financement entre les organismes comparables pour toutes les régions, l'harmonisation des pratiques de gestion du PSOC, les marges de manœuvre régionales en fonction des réalités populationnelles, la convention PSOC, et le formulaire annuel de demande de rehaussement. Dans cette perspective, l'existence de ce nouveau joueur impliquait pour les membres la nécessité que la CTROC joue aussi un rôle d'interlocuteur auprès de cette instance.

Cependant, une structure aussi gigantesque ne peut s'installer en criant ciseaux. Encore aujourd'hui, l'équipe de Santé Québec dédiée au PSOC est incomplète, et le rodage lié à son fonctionnement est à peine commencé. Le 7 avril 2025, la CTROC a sollicité une rencontre avec des représentantes de Santé Québec, a effectué une relance le 30 avril suivant pour avoir un suivi, et, à la mi-mai, la CTROC est toujours en attente d'une réponse à sa demande. L'objectif de cette rencontre est d'explorer avec Santé Québec les mécanismes à mettre en place pour s'assurer que ses orientations soient cohérentes avec les spécificités de l'action communautaire autonome et du PSOC.

Mentionnons néanmoins que la CTROC a été invitée à participer à la consultation de Santé Québec sur sa planification stratégique. Cette rencontre a été l'occasion pour la CTROC d'exprimer ses préoccupations à l'égard des enjeux liés aux orientations de Santé Québec, notamment celles portant sur l'intrusion du privé dans la santé et les services sociaux, la place des organismes communautaires, l'intégration des organismes dans le réseau public, la prévention et la régionalisation.

La CTROC a également insisté sur l'importance de discuter en amont avec Santé Québec afin de partir sur de bonnes bases de collaboration pour toutes les parties concernées, y compris les organismes communautaires intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Quelques actions

4 mars 2025 – Participation de la CTROC et de la Table à une rencontre portant sur la planification stratégique de Santé Québec avec notamment des représentant.es de la direction générale stratégie et partenariats et de la direction du soutien aux organismes communautaires. Émilie Saint-Pierre représentait la CTROC.

19 mars 2025 – Envoi aux représentant.es de Santé Québec d'un document complémentaire aux échanges du 4 mars 2025.

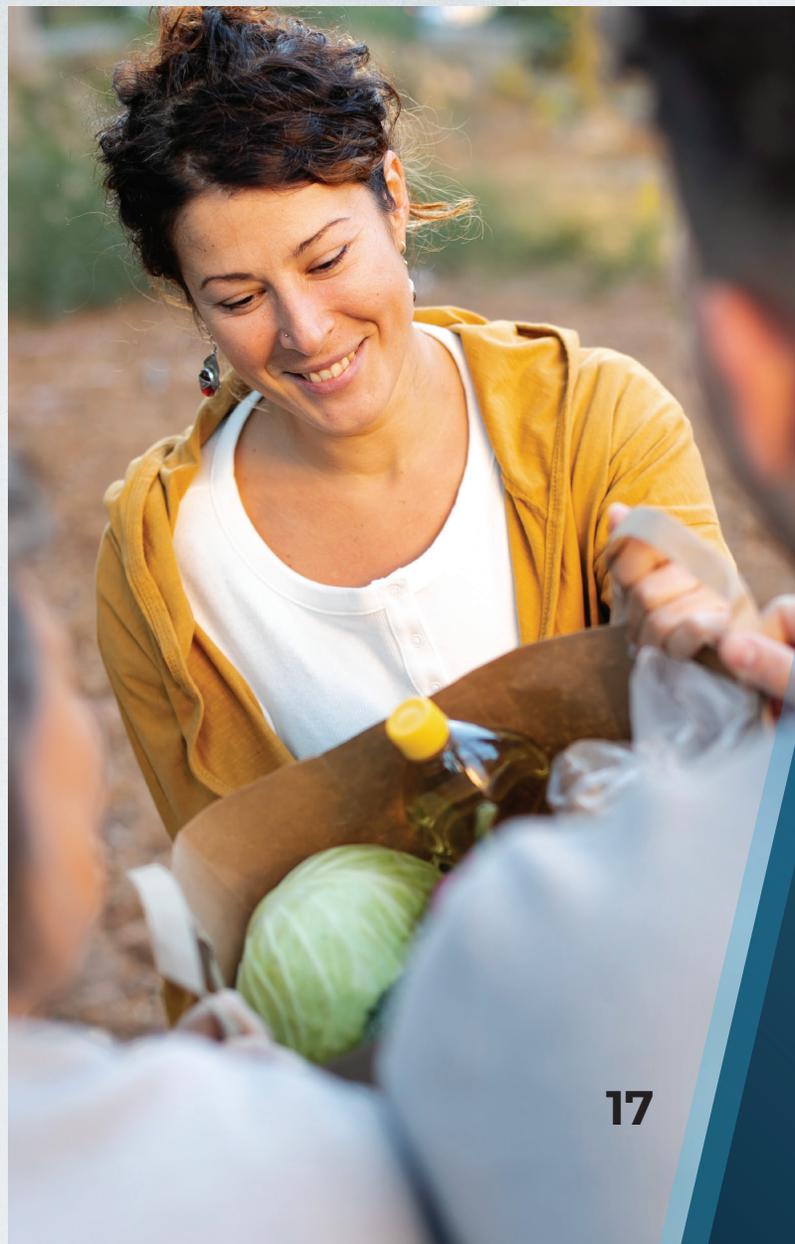
Collaborer avec la Table

Les membres de la CTROC et les membres de la Table regroupent dans plusieurs cas les mêmes organismes intervenant en santé et services sociaux. Les deux instances sont les interlocutrices nationales reconnues auprès du MSSS. À ce titre, lorsque les analyses des enjeux se recoupent, il s'avère bénéfique de poser des actions conjointes. C'est dans cet esprit que les membres ont exprimé la volonté en juin 2024 d'avoir des liens de collaboration lorsque le contexte s'y prêtait.

Augmenter le pouvoir collectif des organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux

Actions conjointes de mobilisation

Dans la saga du montant de 10 millions attribué à la mission globale, puis retiré, puis attribué à nouveau, puis finalement amputé de 1 million, la CTROC et la Table ont émis conjointement un communiqué de presse pour exprimer leur satisfaction au sortir de la rencontre avec le ministre Carmant le 20 juin 2024. Elles ont à nouveau acheminé conjointement une lettre au ministre au mois d'octobre suivant, cette fois-ci, pour dénoncer sa décision d'amputer un million de l'enveloppe de 10 millions destinée au financement à la mission globale pour l'octroyer à trois organismes ciblés.



Axe 2

Analyse – Stratégie politique – Revendication

Le Plan santé du ministre Dubé, la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, le plan de transformation du comité de transition de Santé Québec, et le diaporama projeté dans le cadre de la consultation de Santé Québec sur sa planification stratégique mentionnent à plusieurs reprises la nécessité d'en appeler aux organismes communautaires... pour réduire la pression sur le réseau public. Or, comme la CTROC l'a dit à maintes reprises et continue de le répéter sur toutes les tribunes possibles, les organismes communautaires autonomes répondent d'abord et avant tout aux besoins des populations qui font appel à eux.

Outre ces enjeux, les alignements publics actuels en santé et services sociaux reposent sur un amoindrissement de la marge décisionnelle régionale, et sur une méconnaissance du PSOC tout en demeurant flous en regard de la gestion des orientations et de l'opérationnalisation des dossiers communautaires.

À partir des informations dont la CTROC disposait en juin 2024, les membres ont donc résolu de focaliser sur la préservation de la régionalisation, particulièrement en ce qui concerne le PSOC, et la mise en place de démarches visant à assumer un rôle d'interlocuteur des organismes communautaires autonomes auprès de Santé Québec (ce point a été traité précédemment).

Défendre la régionalisation

En juin 2023, les membres convenaient de créer un comité de recherche et d'analyse avec le mandat de développer des argumentaires en lien avec les priorités de travail de la CTROC afin de soutenir les décisions collectives, les délégations et les actions.

À partir de son analyse de la conjoncture entourant le projet de loi 15 adopté sous bâillon en décembre 2023 par le gouvernement, le comité avait alors convenu de travailler prioritairement sur la préservation de l'ACA et du PSOC, tant au niveau national que sur le plan régional. Une démarche de consultation auprès des membres a donc été instaurée afin d'adopter un tronc commun d'un PSOC régionalisé reposant sur un argumentaire enraciné, rationnel et robuste.

Ainsi, en disposant d'une plate-forme commune de revendication sur laquelle s'appuyer dans les démarches nationales et régionales, la CTROC et ses membres se donnaient un outil auquel se référer dans le contexte incertain entourant l'application des changements induits par la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux*.



Se doter d'un tronc commun PSOC régionalisé (plate-forme de revendication)

Adoption d'un positionnement CTROC (première étape)

Lors d'une assemblée des membres en mars 2024, le comité recherche et analyse a présenté ce qu'il a appelé le Document martyr – Vers un tronc commun PSOC de rêve en vue de soumettre des propositions aux membres lors de la rencontre en présence de l'automne suivant.

À partir de l'analyse des réponses de cette première étape de consultation, le comité a soumis en novembre 2024 des propositions portant sur le rôle d'interlocuteur régional, les critères d'admissibilité régionaux additionnels, les facteurs d'exclusion, la typologie, les variables et la répartition intrarégionale (rehaussement et réallocation).

Au sortir de ce conseil des membres, la CTROC disposait dorénavant d'un tronc commun PSOC de rêve constituant sa plate-forme de négociation auprès du MSSS et de Santé Québec.

Comité recherche et analyse

Valérie Lapierre, ROC 03
Nicolas Heidecker, TROCAO
Annie Houle, CDC Laval
Stéphanie Roy, TROCCA
Benoit Larocque, ROCL
Évelyne Langlois, CTROC

Nombre de rencontres entre le 2 mai 2024 et le 24 mars 2025 : 8

Quelques actions

12 mars 2024 – Présentation d'un document-martyr de consultation élaboré à partir des discussions de novembre 2023.

7 juin 2024 – Délai final pour répondre au document-martyr.

Été et automne 2024 – Analyse des réponses des 9 régions sur 14 qui ont rempli le document-martyr et élaboration de propositions par la suite. Constat du comité : les commentaires émis sont surtout de l'ordre d'ajouts, de clarifications et de nuances à introduire.

7 octobre 2024 – Envoi du document final de consultation.

19-21 novembre 2024 – Adoption d'un positionnement CTROC portant sur un tronc commun PSOC de rêve à partir des propositions du comité recherche et analyse.

Poursuite des travaux (deuxième étape)

Pour ce qui est de la poursuite des travaux, de nombreux sujets de questionnement s'offraient au comité, comme par exemple la préservation des acquis régionaux, la certification des organismes d'hébergement en dépendance, l'intermédiarisation, l'économie sociale, la typologie, la répartition interrégionale, et la prépondérance du financement à la mission globale.

À partir des enjeux liés à la conjoncture, le comité a résolu de sonder les membres sur trois thèmes afin de se former une idée de la situation et d'établir un plan de travail en conséquence. Un sondage portant sur l'économie sociale, la certification des organismes d'hébergement en dépendance et les ressources intermédiaires a donc été acheminé aux membres en janvier 2025.

Faisant suite à sa lecture des résultats du sondage, le comité a convenu de prioriser le dossier de l'économie sociale afin d'outiller les membres quant à l'analyse de l'admissibilité au financement à la mission globale des organismes ayant un volet marchand. L'intention du comité est de concevoir un document mettant en lumière les aspects sur lesquels porter attention. Le comité entend procéder à un envoi préalable d'un document assez développé environ quatre semaines avant la tenue des ateliers prévue lors du conseil des membres de novembre 2025.

Par ailleurs, le comité entend également surveiller de près d'autres dossiers qui ont un impact sur l'autonomie des organismes communautaires tels que le véhicule de financement à venir pour les organismes qui n'adhéreront pas aux critères de l'ACA et les orientations du réseau public reposant sur une vision utilitariste des organismes communautaires.

12 décembre 2024 – Courriel aux membres pour avoir un état de situation de démarches possibles du pôle d'économie sociale de leur région regardant le PSOC.

20 janvier 2025 – Sondage aux membres sur trois enjeux qu'ils avaient identifiés en novembre 2024 lors des discussions sur le tronc commun PSOC de rêve, soit : l'économie sociale, la certification des organismes d'hébergement en dépendance et les ressources intermédiaires (intermédiarisation).

Mars 2025 – Rédaction d'une première ébauche d'un outil « points de vigilance » pour soutenir l'analyse de l'admissibilité au financement à la mission globale d'organismes qui gèrent un volet marchand. Bonification du contenu en cours.

Janvier, février et mars 2025 : Collecte d'informations / définitions sur la prépondérance du financement à la mission globale, la typologie, la répartition interrégionale, l'économie sociale, et l'intermédiarisation. En suspens : les acquis régionaux, le rôle d'interlocuteur national, le véhicule de financement pour les organismes qui répondront aux quatre critères de l'AC, la tarification des services.

Analyser les enjeux en santé et services sociaux et diffuser les analyses de la CTROC

Développer une stratégie politique globale

Remise sur pied du comité stratégie politique avec un mandat clair

En perspective de consolider l'analyse des enjeux en santé et services sociaux et en faire une diffusion large, les membres ont convenu en juin 2024 de réactiver le comité stratégie politique. Au mois de décembre suivant, ils confiaient au comité le mandat suivant :

développer un regard global en lien avec les priorités de travail de la CTROC et des stratégies d'action afin de soutenir les prises de décision collectives, et intervenir collectivement sur certains enjeux, notamment sur le rôle d'interlocuteur de la CTROC.

Le comité a entamé son mandat en dressant un état de situation des enjeux liés aux priorités de la CTROC afin de disposer d'un portrait global. À cet effet, le comité a produit une carte mentale des dossiers et des enjeux (« mind map») qu'il a soumis aux membres en mars 2025 en vue d'une bonification.

Dans une deuxième étape, le comité s'est penché sur les résultats des ateliers de mars afin de dégager des stratégies d'action prioritaires à proposer aux membres en regard du plan d'action annuel à adopter en juin. De façon plutôt cohérente, plusieurs des enjeux ciblés par les membres se sont recoupés, notamment quant au rôle d'interlocuteur de la CTROC, l'expertise entourant l'ACA et le PSOC, la vision multisectorielle, régionale et généraliste du PSOC, etc.

Comité stratégie politique

Émilie Saint-Pierre, TROC du BSL
Dominique Vigneux-Parent, ROC Estrie
Farah Wikarski, ROCL
Vincent Lagacé, CTROC
Évelyne Langlois, CTROC

Nombre de rencontres entre le 10 février 2025 et le 11 mars 2025 : 4

À la lumière de l'analyse des résultats des ateliers, le comité en est rapidement venu à dégager deux stratégies d'action (mobilisation et visibilité) selon trois angles à considérer (mise en valeur de l'ACA, des organismes communautaires autonomes, et du collectif). Ces propositions seront débattues lors de l'AGA de juin 2025.



Axe 3

Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome

Voir à la reconnaissance financière des OCASSS

Engagez-vous pour le communautaire



La CTROC s'est grandement engagée dans la campagne de mobilisation Engagez-vous pour le communautaire depuis ses débuts, dans un souci de travail unitaire entre tous les secteurs de l'action communautaire autonome. Elle a été impliquée au sein de ses différents comités depuis les débuts en 2016. La coordination nationale de la campagne est assumée par le RQ-ACA avec le soutien du comité de coordination et avec les antennes régionales jusqu'à son abolition en janvier 2025.

Concrètement, pour l'année 2024-2025, l'implication de la CTROC s'est incarnée par :

- ▲ 3 rencontres élargies entre les antennes régionales et les regroupements nationaux sur les balises de collaboration.
- ▲ 2 rencontres / ateliers foire aux questions sur les balises de collaboration.
- ▲ 10 rencontres du comité de coordination de la campagne de mobilisation.

Fin de la campagne

Après huit années de mobilisation, le conseil d'administration du RQ-ACA annonçait sa décision, le 30 janvier 2025, de mettre fin à la campagne de mobilisation, mettant ainsi fin au rôle des antennes régionales qui impliquait la grande majorité des membres de la CTROC.

Revendication financière des OCASSS

Depuis novembre 2023, la CTROC met à jour annuellement la revendication financière des organismes financés en santé et services sociaux. Pour ce faire, les membres de la CTROC ont décidé de réaliser un portrait des besoins réels des organismes communautaires autonomes à partir de leurs demandes de rehaussement financier dans chacune des régions. Le montant de la revendication financière est basé sur les besoins de rehaussement financiers exprimés et adoptés par les conseils d'administration des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et service sociaux. Cette recherche a permis d'établir que le besoin de rehaussement des 3 200 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux est de 830 M \$ pour l'année 2025-2026.

Participer à des représentations externes

Composition des délégations

RQ-ACA

Conseil d'administration

Hugo Valiquette, TROCL (jusqu'en octobre 2024)

Assemblées générales

Karine Verreault, ROC 03

Engagez-vous pour le communautaire

Daniel Cayley-Daoust, TROCAO

David-Alexandre Desrosiers, CROC-AT

Comité stratégie intersectorielle

Benoit Larocque, ROCL

Comité SNACA

Jessica Gagné, ROCL

Comité philanthropie

Valérie Lapierre, ROC 03

Coalition Solidarité Santé

Farah Wikarski, ROCL



**COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ**

REVENDICATION

MISSION GLOBALE

830 M\$

Les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux financés au PSOC revendiquent un rehaussement de

830 M\$

selon le montant total demandé par les organismes en 2024-2025 et adopté par leurs conseils d'administration.



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

RQ ACA

RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

Comité stratégie intersectorielle

Nombre de rencontres

2 rencontres du comité
1 rencontre du sous-comité sur les normes du Conseil du Trésor

Le comité stratégie intersectorielle du RQ-ACA a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels et de développer des stratégies d'action afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux. Cette année, le comité s'est intéressé au cadre de référence en matière d'action communautaire, aux différents cadres normatifs appliqués dans les ministères, aux enjeux liés au financement à la mission globale et à la préparation d'une réponse unifiée au moment de la sortie du budget. Le délégué a aussi participé à une rencontre d'un sous-comité dont le mandat est d'analyser le contenu de la version 2022 du Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière du Conseil du trésor.

Semaine nationale de l'ACA

Nombre de rencontres

5 rencontres du comité

La 22^e édition de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (#SNACA) s'est déroulée du 21 au 25 octobre 2024. Sous le thème «Nous sommes communautaires autonomes», les organismes d'action communautaire autonome se sont affichés et affirmés durant une semaine pour souligner leur contribution unique au développement social et économique du Québec. Cet événement vise à souligner l'engagement inestimable des plus de 4500 organismes, 54 000 travailleuses et travailleurs et 425 000 militant·e·s et bénévoles du mouvement d'ACA, qui travaillent sans relâche pour bâtir une société plus juste, où les droits de tou·te·s sont pleinement respectés.

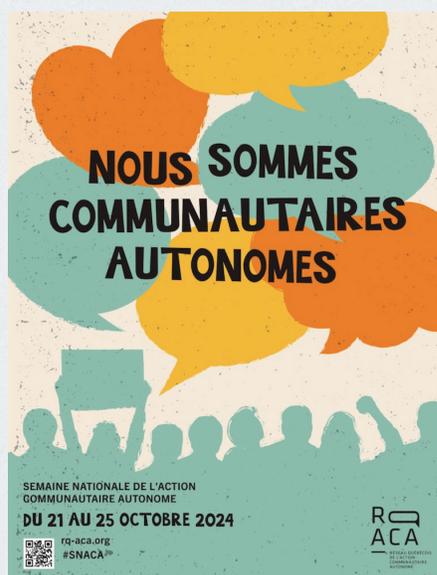
Coalition Solidarité Santé

La Coalition Solidarité Santé est un regroupement québécois d'organisations syndicales et communautaires qui a pour mandat la défense du caractère public, gratuit, accessible et universel du réseau de la santé et des services sociaux.

Depuis 2023, la réforme du système de santé avec l'adoption sous bâillon du PL 15, les enjeux liés à la création de Santé Québec et la privatisation des services publics sont au cœur des préoccupations de la Coalition. La démocratie, l'assurance médicaments, le soutien à domicile ainsi que les enjeux de santé liés aux changements climatiques sont autant de dossiers que la Coalition surveille.

La déléguée de la CTROC a participé à l'AGA de la CSS le 19 septembre 2024 et à quatre assemblées régulières des membres le 15 mai, 30 octobre, 21 janvier et 25 mars. Deux midi-réflexions ont eu lieu dont un le 18 septembre portant sur la réforme de santé et un second le 2 octobre portant sur le droit à la santé. La déléguée s'est jointe au comité démocratie suite à l'AGA et a assisté à une rencontre le 12 février 2025.

Une première semaine nationale d'actions régionales a été organisée à la fin mai 2024 afin de sensibiliser la population aux enjeux de la réforme du système de santé. Plusieurs TROC et ROC sont devenus membres de la CSS en cours d'année.



Extrait du communiqué : **Jour sombre pour le système public de santé et des services sociaux au Québec – CTROC – 1^{er} décembre 2024**

La mise en place de Santé Québec entraîne la fusion d'une trentaine d'établissements du réseau public, qui devient ainsi le plus gros employeur du Canada avec ses 350 000 personnes salariées. Cette nouvelle structure engendrera inévitablement un changement de culture organisationnelle dont il est difficile à ce moment-ci d'en évaluer les impacts. Cependant, il va de soi que plus les structures sont imposantes et centralisées, plus la gestion est hiérarchisée et entraîne un risque de déshumanisation éloignée de la réalité du terrain.

Dans le cadre de cette réforme, les organismes communautaires autonomes sont aussi vus comme une partie prenante du réseau de la santé et des services sociaux alors qu'ils sont des entités autonomes. Leur sous-financement chronique et l'accroissement notoire des demandes d'aide auxquelles ils font face fragilisent déjà le mouvement communautaire depuis plusieurs années. Dans le contexte d'une société d'État, l'instrumentalisation des organismes communautaires risque de s'accroître et de se cristalliser, les rendant ainsi plus vulnérables aux velléités du gouvernement.



Collaboration avec le CSMO-ÉSAC



Comité de pilotage du projet Concert 'action

La CTROC est partenaire du projet Concert'Action qui a pour but d'attirer une main-d'œuvre qualifiée dans les organisations Collaboration avec le CSMO-ÉSAC et de fidéliser celle déjà en place. Le projet vise à identifier les principaux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'action communautaire. L'objectif est de mettre en place une concertation nationale afin de pouvoir apporter des solutions et définir les actions prioritaires qui seront mises en place pour soutenir les entreprises et les organismes. En 2024-2025, le comité a soutenu la préparation de la première édition de la journée *RH en action* le 1^{er} mai 2024. Cet événement visait à rassembler les entreprises d'économie sociale et les organismes d'action communautaire pour une journée dédiée aux ressources humaines, avec pour objectif de trouver des solutions concrètes pour attirer et fidéliser une main-d'œuvre compétente.



Comité de pilotage du projet Concert 'action

Délégué : Vincent Lagacé (CTROC)

Nombre de rencontres : 1

Faire rayonner la CTROC

Médias sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux à la CTROC est un excellent moyen de communication pour rejoindre les groupes sur le terrain. Les publications les plus populaires ont concerné la lettre ouverte de la CTROC cosignée par 1 585 organismes, les communiqués de presse entourant le budget 2024 du Gouvernement du Québec et le taux d'indexation du PSOC.

5 607 abonnés

à la page Facebook de la CTROC au 31 mars 2025.

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
19 juin 2024 · 🌐

Bonne nouvelle !
La CTROC a appris ce matin par le MSSS que le rehaussement de 10 M\$ à la mission globale annoncé, puis annulé, sera finalement versé à la mission globale pour l'année 2024-2025
Les responsables PSOC des CISSS et CIUSSS ont reçu une communication à cet effet.
La CTROC et la Table rencontreront le ministre Carmant le 20 juin 2024 pour faire le point. À suivre...
#PSOC #ACA

UN GAIN!
LE 10 M\$ SERA VERSÉ À LA MISSION GLOBALE

Merci aux 1585 organismes cosignataires de la lettre ouverte

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC).

Vous, Hugo Valiquette, Chloe Leduc et 38 autres · 3 commentaires · 104 partages

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
4 avril 2024 · 🌐

Le taux d'indexation PSOC pour l'année 2024-2025 sera de 2,7%.

INDEXATION PSOC POUR 2024-2025
2,7%

CTROC

Boostez cette publication pour une plus grande couverture pour Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). [Mettre la publication en avant](#)

47 · 14 commentaires · 35 partages

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
16 octobre 2024 · 🌐

Aujourd'hui notre collègue Évelyne Langlois, agente de liaison et de recherche anime une conférence intitulée : L'ACA et le PSOC, une belle histoire à raconter, des ann... Afficher plus

Boostez cette publication pour une plus grande couverture pour Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC). [Mettre la publication en avant](#)

Hugo Valiquette, Linda Mailhot et 35 autres · 3 commentaires · 3 partages

Mémoire prébudgétaire 2025-2026 :

- ▲ Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026, décembre 2024.

Lettre ouverte :

- ▲ Lettre ouverte cosignée par 1 585 organismes communautaires autonomes et regroupements d'organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux– Il y a des limites au manque de reconnaissance!, juin 2024.
- ▲ Amputation de 1 million d'une enveloppe de 10 millions \$ qui aurait dû être totalement versée, selon les règles administratives en vigueur, à l'ensemble des organismes communautaires financés à la mission globale.

Communiqués :

- ▲ *De 10 M\$ à zéro pour les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, mai 2024.*
- ▲ *Fin d'une saga - Les 3000 OCASSS récupèrent finalement les 10 millions \$ annoncés en mars 2024, juin 2024.*
- ▲ *Jour sombre pour le système public de santé et des services sociaux au Québec, décembre 2024.*
- ▲ *Budget du Québec 2025 - De mauvais choix qui fragilisent le filet social québécois, mars 2025.*

Axe 4

Vie associative et démocratique

Voir à la cohésion entre les membres et à l'augmentation du sentiment d'appartenance

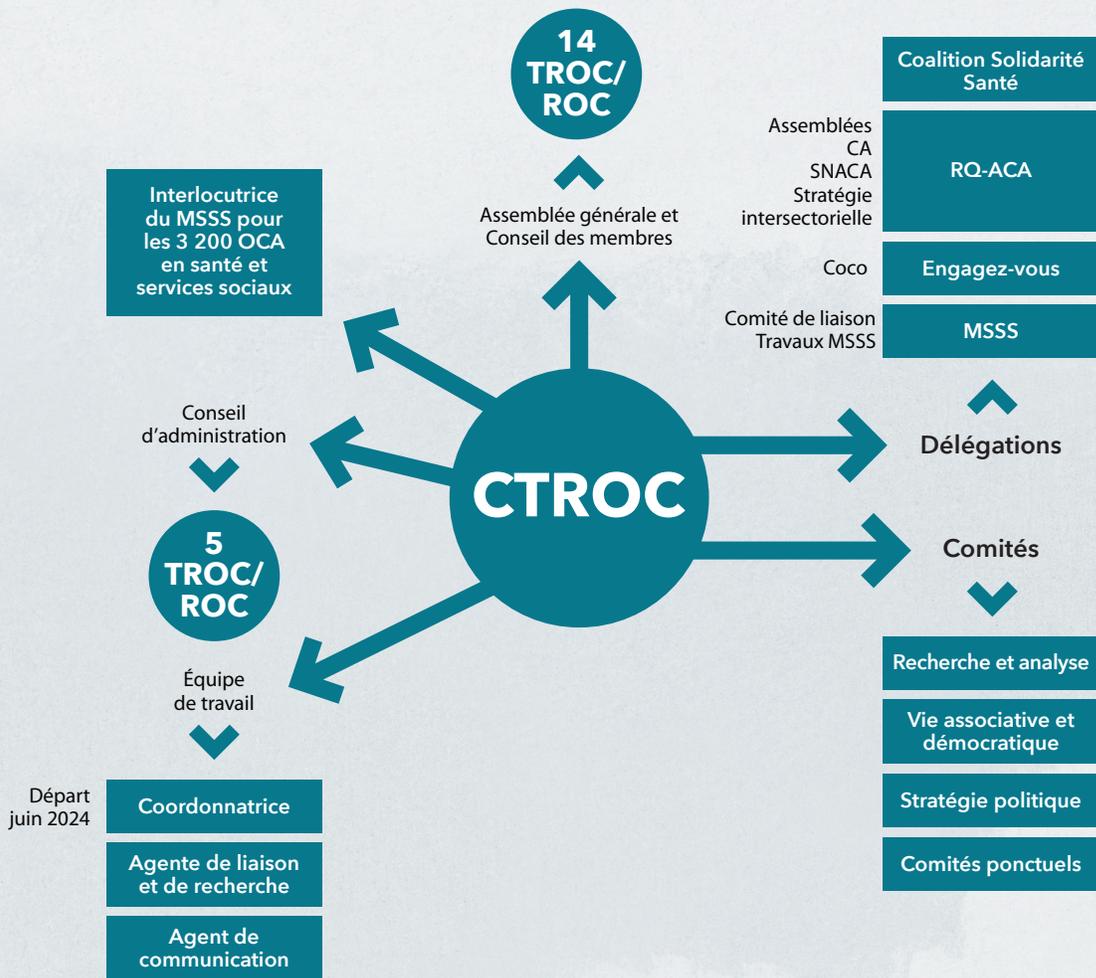
Mission et fonctionnement

Créée en 1995 et incorporée en 2000, dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux et de la création des Tables régionales et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC), la CTROC s'est toujours voulue représentative de la diversité des régions. Depuis ses débuts, elle s'est d'ailleurs constamment développée grâce à la grande implication des représentants régionaux des TROC et ROC. L'implication des membres est à la base de son fonctionnement.

La CTROC a dans ses valeurs un partage équitable de l'espace de parole, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches et ressources entre les membres. En 2005, la CTROC met en place son modèle d'organisation coalitif, qui tire sa source des principes de participation démocratique et de souplesse organisationnelle. Son fonctionnement donc inclut trois assemblées générales par année en personne et de nombreuses assemblées virtuelles en cours d'année pour faciliter la participation de tous.

La Coalition a aussi mis en place un système de partage des coûts de participation aux rencontres pour que chaque région ait le même accès aux activités. Les membres s'impliquent à tour de rôle dans les instances, que ce soit au sein du conseil d'administration, des comités de travail, et des délégations.





Expérimenter un nouveau modèle de fonctionnement

Comité vie associative et démocratique

Shawn Bourdages (TROC-CDC Côte-Nord)
 Sylvain St-Onge (TROC CQM)
 Farah Wikarski (ROCL)
 Daniel Cayley-Daoust (TROCAO)
 Vincent Lagacé (CTROC)

Nombre de rencontres : 1

Le comité vie associative et démocratique a pour objectif de terminer la démarche de révision du fonctionnement de la CTROC. Des réflexions et des discussions ont eu lieu pendant l'année 2023-2024. Pour mener à bien cette démarche, une personne-ressource de Relais-Femmes a été désignée pour accompagner la CTROC dans sa réalisation et sa finalisation. La démarche s'est conclue en juin 2024 et une période de transition de deux années a débuté afin de permettre l'expérimentation du nouveau mode de fonctionnement. L'objectif de cet exercice est d'adopter de nouveaux processus ainsi que de mettre à jour les documents constitutifs, notamment les règlements généraux, lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2026.

Conseils des membres en visio

16 avril 2024

Présences 12 régions sur 14 membres et 1 non-membre

30 avril 2024

Présences 9 régions sur 14

16 mai 2024

Présences 11 régions sur 14

29 octobre 2024

Présences 12 régions sur 14

4 décembre 2024

Présences 11 régions sur 14

29 janvier 2025

Présences 10 régions sur 14

AGE en visio

30 avril 2024

Présences 9 régions sur 14

Conseils des membres en personne

Hôtel Tadoussac, Tadoussac

10 au 13 juin 2024

AGA - 13 juin 2024

Présences 11 régions sur 14

Auberge Saint-Pierre, Québec

19 au 21 novembre 2024

Présences 12 régions sur 14

Hôtel Courtyard, Laval

11 au 13 mars 2025

Présences 13 régions sur 14

Conseils des membres et assemblée générale annuelle

Cette année, la CTROC a tenu trois conseils des membres en personne, à Tadoussac, Québec et Laval. Ces rencontres ont permis aux membres de clore la démarche de fonctionnement de la CTROC, de finaliser la révision de la politique de partage des frais, d'analyser des enjeux politiques, de participer à des travaux ministériels sur le cadre normatif du PSOC et de travailler ainsi à la préservation de cet important programme de soutien financier généraliste et régionalisé, qui soutient l'autonomie et l'intégrité des OCASSS et de leur mission de transformation sociale.

Chaque conseil des membres est une occasion privilégiée d'échanger sur les réalités régionales, les bons coups, les défis. Les rencontres sont aussi l'occasion de faire le point sur les travaux en cours au sein des délégations et des comités, et de prioriser et de planifier les actions à venir.

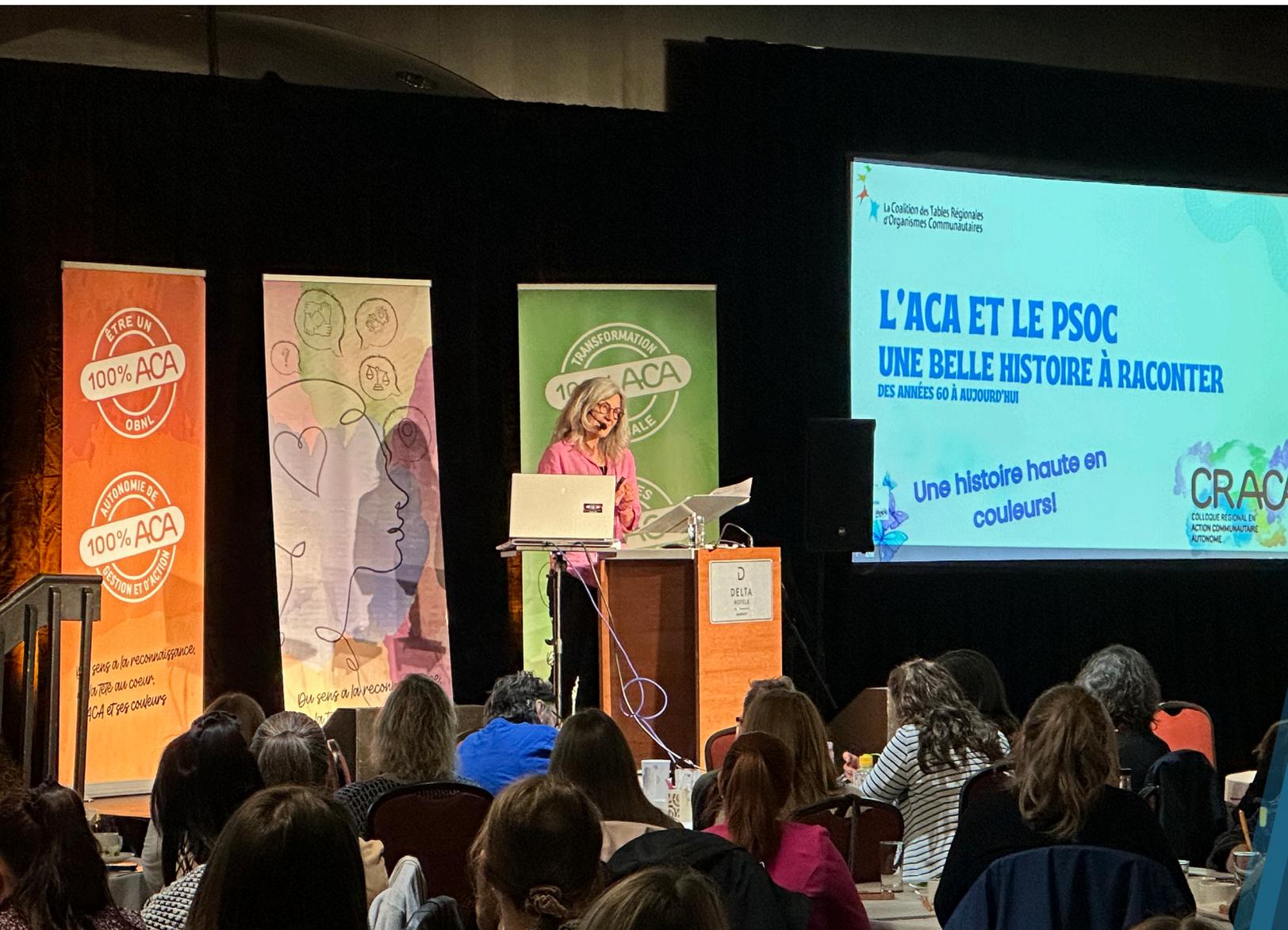


En 2024-2025, ce sont aussi six conseils des membres qui ont eu lieu en visioconférence. Ces rencontres permettent à la CTROC d'émettre des recommandations dans des dossiers d'actualité entre les conseils des membres en personne. Les délégations et les comités profitent de ces rencontres pour valider et ajuster les orientations au besoin, expliquer les actions en cours, et mettre à jour les informations régionales. Parmi les sujets abordés lors de ces conseils des membres, il a été question entre autre de la politique de partage des frais, des travaux au MSSS, des représentations politiques, de la campagne de mobilisation Engagez-vous, des autres dossiers en cours au RQ-ACA et de la politique de partage des frais.

Liens entre les membres et l'équipe de travail

Outre les conseils des membres, les délégations et les comités, l'équipe de travail entretient de nombreux contacts avec les membres, et parfois, avec les non membres. Ainsi, au cours de la dernière année, des rencontres formelles et informelles ont eu lieu entre autres sur des situations particulières ayant lieu dans les régions, sur des actions à mettre en place, sur des suivis de dossiers, etc.

Par manque de ressources, la CTROC ne peut se déplacer autant qu'elle le souhaiterait dans les régions. Cependant, elle tente de le faire au moins une fois ou deux par année. En ce sens, l'équipe de la CTROC a participé à un colloque sur deux jours les 16 et 17 octobre 2024 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour y présenter une conférence sur l'histoire de l'ACA et du PSOC, et pour offrir un soutien technique.



Liste des membres

Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Table régionale des organismes communautaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Regroupement des organismes communautaires de la région 03

Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

Table régionale des organismes communautaires et Corporation de développement communautaire de la Côte Nord

Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec

Regroupement des organismes communautaires autonomes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine - Corporation de développement communautaire

Table Régionale des Organismes Communautaires Chaudière-Appalaches

Corporation de développement communautaire de Laval

Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration : Daniel Cayley-Daoust (président), Murielle Létourneau (secrétaire-trésorière), Nancy Bouchard, Émilie Saint-Pierre, Sylvain St-Onge.

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de cinq différentes régions. Elles sont élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle et leur mandat de deux ans est renouvelable.

En plus de veiller à la mise en œuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission, le conseil assume aussi les représentations publiques de la CTROC, et il assure le lien entre l'équipe, les comités, les délégations et les membres entre les conseils des membres.

Lors de l'assemblée générale annuelle, deux membres du conseil d'administration ont laissé leur place à d'autres, Véronique Allard et Shawn Bourdages. Nous désirons les remercier tous les deux pour leur passage, leur implication et leur apport à l'équipe de travail.

Cette année, le conseil d'administration a tenu 11 rencontres. Quelques rencontres de travail ainsi qu'un lac-à-l'épaule sur différents thèmes se sont aussi greffées aux rencontres régulières, ces sessions de travail se déroulant lors des rencontres nationales ou en visioconférence.

Les membres du conseil d'administration ont travaillé sur plusieurs dossiers : la révision du manuel des conditions de travail, du programme de prestations supplémentaires de chômage, des postes et de la structure de l'équipe de travail, et de la politique de partage des frais de rencontre, sans compter les représentations publiques et les discussions entourant le membership. En effet, la CTROC a eu la déception de perdre l'adhésion d'un membre en cours d'année, malgré les changements apportés à son mode de fonctionnement, et les tentatives pour tenter de régler la situation au mieux pour toutes les parties en cause. Cependant, en concordance avec son rôle d'interlocuteur, la CTROC transmet aux deux régions non-membres les informations officielles provenant du MSSS ou qui concerne l'ensemble des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. D'ailleurs, lors du conseil des membres de mars 2025, des ateliers se sont tenus sur les droits et privilèges des membres et non membres afin que la CTROC dispose de lignes directrices claires.

Le comité ressources humaines, composé de deux membres du conseil d'administration et des deux membres de l'équipe de travail, a été mandaté pour piloter le processus d'embauche suite à l'annonce du départ à la retraite progressive d'Évelyne Langlois.

Équipe de travail

L'équipe a comme principal mandat d'assurer la cohésion du regroupement en proposant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours, et en assurant la circulation de l'information et le transfert des connaissances. Concrètement, l'équipe soutient les comités internes, elle documente les dossiers, élabore et publie des outils de communication, répond aux diverses demandes des membres, des représentants gouvernementaux et des partenaires, prépare et assure le soutien logistique des conseils des membres et assemblées générales, collabore avec les contractuels, etc. L'équipe de travail assure aussi certaines représentations.

Tout au long de l'année, l'équipe de travail se montre disponible pour répondre à différentes questions d'éclaircissement et de compréhension des membres. L'expertise développée par l'équipe de travail de la CTROC est ainsi mise au profit des membres pour renforcer le mouvement d'action communautaire autonome. Aussi, l'équipe assure les liens, au besoin, avec les TROC non-membres. Par ailleurs, conjointement avec le conseil d'administration, du soutien peut être offert aux membres dans leurs représentations politiques quand ils sont aux prises avec des problématiques qui requièrent ce type d'intervention.

Tout comme les membres, l'équipe de travail de la CTROC est répartie dans des régions administratives différentes. Arriver à piloter l'ensemble des dossiers de la CTROC demande une implication active de chacun.e des membres de l'équipe. Ainsi, l'équipe s'est rencontrée à plus de 50 reprises.

En raison du départ de la coordonnatrice en juin 2024, l'équipe de travail a poursuivi ses réflexions, avec les membres du conseil d'administration, en vue de la révision de sa structure et de son mode de fonctionnement.

Ainsi, en janvier 2025, le conseil d'administration a adopté la révision des nouveaux postes de travail, transformant ainsi les rôles d'agente de liaison et de recherche et d'agent de communication en deux postes de coordination soit un poste de coordination | représentation et analyse politique, et un poste de coordination | vie associative et administration. Ces deux nouvelles descriptions de tâches sont entrées en vigueur au 1^{er} avril 2025.

Comité vie associative et démocratique

Shawn Bourdages (TROC-CDC Côte-Nord)
Sylvain St-Onge (TROC CQM)
Farah Wikarski (ROCL)
Daniel Cayley-Daoust (TROCAO)
Vincent Lagacé (CTROC)

Le mandat du comité vie associative et démocratique est de terminer la démarche sur le fonctionnement de la CTROC qui vise à améliorer le fonctionnement coalitif. Les actions de ce comité sont décrites dans des sections précédentes.

Comité recherche et analyse

Annie Houle (CDC Laval)
Stéphanie Roy (TROCCA)
Nicolas Heidecker (TROCAO)
Valérie Lapierre (ROC 03)
Benoit Larocque (ROCL)
Évelyne Langlois (CTROC)

Le mandat du comité recherche et analyse est de faire de la recherche, de l'analyse et développer des argumentaires en lien avec les priorités du travail de la CTROC afin de soutenir les prises de décision collective, les délégations et les actions de la CTROC. Les actions de ce comité sont décrites dans des sections précédentes.

Comité stratégie politique

Émilie Saint-Pierre (TROC du BSL)
Farah Wikarski (ROCL)
Dominique Vigneux-Parent (ROC Estrie)
Vincent Lagacé (CTROC)
Évelyne Langlois (CTROC).

Le mandat du comité stratégie politique est de développer un regard global en lien avec les priorités de travail de la CTROC et développer des stratégies d'action afin de soutenir les prises de décision collectives et d'intervenir collectivement sur certains enjeux, notamment le rôle d'interlocuteur de la CTROC. Les actions de ce comité sont décrites dans des sections précédentes.

Axe 5

Communauté de pratique - Partage - Échange

Circulation de l'information

Pour ce qui regarde la circulation de l'information auprès des membres, outre la bibliothèque virtuelle, deux groupes privés Facebook permettent aux coordinations et aux membres de leurs équipes d'échanger rapidement au besoin, et de trouver des pistes de solution pour des problématiques précises.

Poursuivre les communautés de pratiques

Dans le cadre du plan d'action 2024-2025, l'équipe de travail avait pour objectif d'organiser des rencontres favorisant la mise en commun des expériences et le partage d'expertises au sein de communautés de pratique. Un moment de communauté de pratique a pu être tenu pour les délégué.es lors du conseil des membres de novembre 2024. De plus, une rencontre de deux journées a été organisée en personne à Tadoussac pour les membres d'équipe des TROC et ROC.

Faciliter l'échange d'information entre la CTROC et ses membres

Afin de dynamiser l'échange d'information entre la CTROC et ses membres, l'équipe de travail a organisé la première édition de la rencontre CTROC en Vrac, le 20 février 2025. Cette rencontre avait pour but d'offrir un moment d'échanges et de présentations sur les sujets d'actualité de la CTROC, entre autres en vue de la tenue du conseil des membres en personne de mars 2025. C'est un excellent moyen de créer des liens entre les membres d'équipe des TROC et ROC avec l'équipe de la CTROC et de se tenir au courant des différents dossiers.

Conclusion

Le mot de l'année 2024-2025 en ce qui concerne ce rapport d'activité n'est sûrement pas le plus long du dictionnaire, ni le plus éclairant, il n'est pas très poétique non plus, quoique pour décrire la brume il donnerait peut-être le change. Bref, le mot de l'année est « flou ».

Pas un flou artistique qui, selon la vitrine linguistique, est une « perte de netteté volontaire et maîtrisée ». Il n'est pas assuré que le manque de réponses aux questions posées par la CTROC tout au long de l'année soit intentionnel.

Un flou juridique, alors ? Ça pourrait y ressembler si l'on se fie à l'IA générative qui le résume comme étant une incertitude juridique qui peut avoir des conséquences importantes pour les individus et les organisations.

Cela reste flou, un flou plutôt imprécis, vague, dont le contour n'apparaît pas vraiment. Mais à travers le voile, on peut percevoir comme une forme brouillée de mammouth. Et pourtant, même s'il semble entouré d'une vapeur qui l'enveloppe telle un mystère, il pèse son poids, ce mammouth.

Ce mammouth, qui incarne une énième réforme du système public de la santé et des services sociaux, a pris une place importante dans les travaux avec le MSSS puisqu'en pleine restructuration du réseau, le partage des responsabilités entre le MSSS et Santé Québec est demeuré flou tout au long de l'année. Donc, pas d'avancées dans les travaux.

Les actions de revendication aussi se teintent de flou alors qu'une campagne de mobilisation unitaire regroupant des antennes régionales et des regroupements nationaux depuis ces dernières huit années a pris fin brusquement au début de 2025.

Peu de gains non plus en matière de rehaussement du financement à la mission pour les organismes communautaires autonomes.

Du côté de la vie associative et démocratique, les changements apportés au mode de fonctionnement de la CTROC créent aussi un certain flou, mais celui-là s'estompera naturellement au fur et à mesure de leur appropriation. Le bilan qui en sera fait après un an d'expérimentation déterminera s'il reste des flous à éclaircir.

Dans vingt-cinq ans, quand la CTROC soulignera sa cinquantième année d'existence officielle, il y a fort à parier qu'il restera de l'incertitude. À moins évidemment que l'intelligence artificielle y mette fin?